

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 02 septembre 2021 - 20H30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Dominique FLACHER, David ORJOLLET, Marcel BERTHIER, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Annie PIGNEDE

EXCUSES : Laure-Paola GUIVIER, Albane PINEDE, Pascale CHOTEL

POUVOIR : Laure-Paola GUIVIER à Jean-Michel DREVET, Albane PINEDE à Maurice BONNET-PIRON, Pascale CHOTEL à Dominique FLACHER

Secrétaire de séance : Annie PIGNEDE

Président de séance : Jean-Michel DREVET

Approbation compte rendu du conseil municipal dernier : Voté à l'unanimité.

1/Délibérations :

- Enfouissement réseau électrique Route du Cré / Enfouissement réseau France Telecom - TE 38- montants prévisionnels TE 38

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande a été faite au Syndicat Energies de l'Isère-SEDI, pour l'enfouissement route du Cré.

A -Travaux sur réseau d'enfouissement

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les Elus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	214 868 €
Le montant total des financements externes serait de :	174 603 €
Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève :	0 €
La contribution aux investissements s'élèverait à environ :	40 625 €

Voté à l'unanimité.

B-Travaux sur réseau France Télécom

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les Elus et l'opérateur France Télécom, les montants prévisionnels sont les suivants :

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	58 063 €
Le montant total des financements externes serait de :	0 €
Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève :	2 765 €
La contribution aux investissements s'élèverait à environ :	55 298 €

Voté à l'unanimité.

- Eclairage public Route du Cré - montants prévisionnels TE 38

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande a été faite au TE 38, pour l'éclairage public route du Cré.

Après étude le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à :	20 244 €
- Le montant total des financements externes s'élève à :	18 541 €
- Participation prévisionnelle :	96 + 1607 €
(Frais SEDI + contribution aux investissements)	

Voté à l'unanimité

- Lancement publicité marché à procédure adaptée de la salle socio-culturelle :
Le lancement de la publicité est prévu le 17/09/2021, le retour des offres le 15 octobre, pour une décision le 5 novembre.

Voté à l'unanimité

2/Compte-rendu de réunions

- Commission bâtiments
- Une réfection des toilettes publiques est prévue mi-septembre - Budget : 5945 €
- Prévoir de faire appel aux associations pour débarrasser la salle des fêtes pendant les travaux, après le salon des vins. Le stockage pourra se faire pour partie dans le nouveau local.
- La commission voirie est prévue le 9 septembre à 20 h en mairie.

3/Questions diverses :

- Jean-Michel DREVET et Marcel BERTHIER se sont proposés pour le suivi du PLUI auprès de Bièvre Isère Communauté.
- Marcel BERTHIER sera référent pour le dossier « centrale villageoise », association créée pour promouvoir et accompagner la participation citoyenne de projets d'énergie renouvelable.
- Journée « nettoisons la nature » le 25 septembre 2021
Florence Mandon a commandé le matériel (gants, sacs,) auprès de Leclerc. L'organisation d'un apéritif est confiée à Sylvie Sabatier pour l'achat des produits et un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres. Une information sera également diffusée à l'école, et il est prévu un kit friandise pour les enfants participant à cette opération.
- Une esthéticienne itinérante exercera prochainement sur un emplacement loué par la maire. Les habitants seront informés par un flyer distribué par ses soins.
- Journée du patrimoine 2022 :
Programme à prévoir début janvier par la commission communication afin de marquer les 10 ans de réfection de l'église.
- Assurance litige mur route des buissons :
L'expert de l'assurance de la commune estime que la commune n'a pas de responsabilité dans l'écroulement du mur. Nous attendons la décision des 2 experts.
- Pump-track : subvention de 40 % par la Maison du Département + don de l'AFL. Piste goudron et semi enterrée retenue.
- Ambroisie :
Un flyer sera distribué aux habitants pour rappeler la nécessité de nettoyer devant leur maison, l'ambroisie notamment.

Fin de la séance : 22H30

